



SECTION HATHA YOGA DE L'USY
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Du samedi 14 novembre 2020



Les présents :

Les membres du bureau : Gérard Agostini, Brigitte Tremblay, Catherine Le Noé, Brigitte Cambier, Marie Djenaoussine, Monique Lefresne

Les adhérents : 11 adhérents dont 6 membres du bureau.

Les excusés : Toutes les professeures.

Pouvoirs : 20

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier : présentation des comptes et cotisations
- Election du bureau
- Projets saisons 2020/2021

RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

Septembre 2019 /août 2020 (Verbatim)

Bonjour à tous,

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous Alain Block et Laurent Rousseau en tant que représentant de l'USY. Merci d'être venus.

C'est la première fois que nous faisons une AG par Visio conférence.

En effet la situation actuelle nous l'impose. L'année 2019/2020 avait bien commencé, avec 169 adhérents, un record, contre 150 l'année précédente. Comme quoi notre discipline avait de plus en plus de succès.

Nous avons prévu plusieurs ateliers : seuls deux ont pu se tenir :

- En novembre celui de Micheline FLAK eut un grand succès
- En mars également celui de DO IN avec Pascale BOULAY

Les ateliers de méditation avec Sabine Baron ont aussi bien fonctionné, mais malheureusement tout s'est brutalement arrêté le 15 mars à cause de la Covid 19.

Cependant grâce à l'ingéniosité et à la volonté des professeurs les cours ont pu être dispensés par mails ou par Visio conférence. Ainsi nos salariés ont pu continuer à être rémunérés jusqu'à fin août. Le bureau s'est souvent réuni pour faire face à cette situation inédite.

Je tiens à remercier nos enseignantes pour leur professionnalisme ainsi que tous les membres du bureau et en particulier pour deux d'entre eux qui ont souhaité abandonner leur fonction.

A ce propos, je tiens à remercier Brigitte Cambier qui est restée de nombreuses années au bureau, même après un aller-retour ! Et qui s'est brillamment occupée de l'informatique, et du site de la section ainsi que de l'organisation de notre AG. Ce qui n'était pas une petite affaire. Je vous demande de l'applaudir. MERCI BRIGITTE. Nous allons bien te regretter Brigitte.

Ta fonction informatique sera reprise partiellement par notre jeune et sympathique professeur Stéphanie qui s'est proposée gentiment de nous aider dans cette tâche mais uniquement dans le transfert des informations aux adhérents et pour la mise à jour de notre site.

Je remercie aussi ô combien Notre chère trésorière Catherine, qui a abattu un travail formidable pour tenir les comptes dans cette période troublée. Vous savez que l'argent étant le nerf de la guerre, le poste de trésorier est vital pour toute entreprise ou association. Aussi Catherine prévoyant son départ s'est mise à la recherche d'une remplaçante.

Heureusement elle a trouvé en la personne de Perrine Bulach une perle rare, car comptable de profession. Catherine l'a mise au courant mais se propose gentiment de rester encore avec nous pour la seconder. Merci Catherine et Bienvenue Perrine si toutefois vous acceptez son entrée au bureau par votre vote de tout à l'heure.

Les membres du bureau sont uniquement bénévoles et nous avons besoin de renouvellement. Le bureau est composé de 4 élèves de Françoise, et de 2 de Sabine, il serait bon que nous ayons des représentants des élèves de Nathalie et de Stéphanie. C'est pourquoi nous faisons appel à vous encore une fois pour intégrer notre équipe afin de l'étoffer.

Cette année l'AG ayant lieu après le mois d'août, nous vous demanderons de voter pour l'année écoulée, et nous vous proposons de tenir nos AG non plus en juin mais en automne, ce qui est plus logique comptablement.

Avec cette recrudescence de l'épidémie, nous ne savons pas où nous allons, car cette année nous constatons une perte de plus de 50 adhérents sans compter les imprévus possibles en cours d'année. Espérons qu'on en finisse au plus vite avec cette situation pour que l'on puisse reprendre une vie normale pour chacun d'entre nous et aussi pour notre section.

Vote en séance du rapport moral : approuvé à l'unanimité.

Je passe la parole à notre trésorière qui va vous exposer la situation financière de la section.

RAPPORT FINANCIER PAR LA TRESORIERE

(Le détail des comptes pourra être transmis aux adhérents sur demande)

Rapport financier section HATHA YOGA 2018/2019

Cotisations :

Le montant des cotisations était en légère hausse.

Subventions :

Nous n'avons pas de subvention directe mais l'USY nous octroie une subvention indirecte en nous permettant de bénéficier de la Fédération Française des Clubs Omnisports (cadre législatif, conseil juridique, entre autres), d'un poste de comptable, de la médecine du travail, des assurances, dont les coûts sont pris en charge par l'USY.

La Mairie de La queue lez Yvelines nous octroie une subvention indirecte par une tarification préférentielle de location des salles de la Bonnette.

Les dépenses salaires et charges :

Elles représentaient la charge principale de notre section.

Les locations de salle :

En augmentation à cause de la location supplémentaire de salles pour les ateliers (méditation, ponctuels).

Les investissements :

Nous avons profité de la bonne trésorerie de la section pour investir dans l'achat de matériel améliorant notre lieu de pratique par davantage de solution de rangement (armoire et dossiers de classement des archives) et des shoggis en plus.

La section s'est dotée d'un ordinateur portable et des logiciels indispensables mis à la disposition de la secrétaire.

Pour la maintenance du site informatique, nous avons toujours l'hébergement OVH et le nom de domaine, auquel s'est greffé un dépannage informatique pour l'accès au site.

Les frais correspondants aux intervenants extérieurs correspondent aux frais de remplacements (sur facture), aux intervenants des ateliers.

Conclusion :

L'exercice 2018/2019 présente un solde positif
Le livret et le compte chèque présentent un solde positif

Le bilan positif de la section nous permet d'envisager sereinement l'avenir.
Aucune augmentation de cotisation n'est demandée pour la prochaine saison.
Pour mémoire, le résultat de 2017/2018 et de 2015/2016 était négatifs.

Vote du rapport financier 2018-2019 en séance : approuvé à l'unanimité.

Rapport financier section HATHA YOGA 2019/2020

L'année a été perturbée par le confinement et la suspension des cours en présentiel. Cependant, les salaires et charges ont continué à être payés normalement.

L'Etat, au titre de l'activité partielle a reversé une partie des rémunérations des enseignantes qui sont déduites de la somme inscrite à la ligne salaires et charges.

La Mairie de La Queue ne nous a pas facturé la location des salles sur la période du confinement. Cela représente un geste financier que nous avons apprécié. Nous l'en remercions. Nous espérons qu'il en sera de même cette année.

Néanmoins, en début d'année, le bureau a décidé de faire bénéficier les adhérents de réduction ou de la gratuité de la participation lors des ateliers.

Malheureusement, ils n'ont pas pu se tenir comme c'était prévu.

Le manque de lisibilité de l'année (versement de l'Etat et locations mairie), l'incertitude du nombre des inscriptions en septembre, et le statut particulier d'une association (adhésion et non abonnement) nous ont conduits à faire le choix de ne pas proposer de réduction lors de l'inscription 2020 2021.

La situation sera à réévaluer en cours de saison 2021/2022.

Cotisations :

Les cotisations sont hausses du fait d'un plus grand nombre d'inscrits (169).

Subventions :

Nous ne bénéficions pas de subvention directe mais l'USY nous octroie une subvention indirecte en nous permettant de bénéficier de la Fédération française des clubs omnisport (cadre législatif, conseil juridique, entre autres), d'un poste de comptable, de la médecine du travail, des assurances, dont les coûts sont pris en charge par l'USY.

La Mairie de La queue lez Yvelines nous octroie une subvention indirecte par une tarification préférentielle de location des salles de la Bonnette.

Les dépenses salaires et charges : représentaient la charge principale de notre section.

Les locations de salle :

Intervenants :

Nous avons une augmentation des dépenses du fait la participation de la section dans la rémunération des intervenants.

Les autres dépenses sont en nette diminution du fait d'une activité réduite. Elles représentent les frais courants de la section reproduction (affiches), le site internet (nom de domaine et serveur), article dans TamTam, quelques frais de collation et les frais habituels de formation.

Conclusion :

L'exercice 2019/2020 présente un solde positif
Le livret et le compte chèque présentent un solde positif
Le bilan positif de la section nous permet d'envisager sereinement l'avenir.

Vote du rapport financier 2019-2020 en séance : approuvé à l'unanimité.

Prévisionnel 2020/2021

L'année est très difficile à anticiper, les postes étant amenés à varier en fonction des impératifs sanitaires, des versements de salaires au titre de l'activité partielle.
Les adhésions en baisse ne mettent pas encore en péril les finances de la section.

Néanmoins, le bureau a décidé de rembourser les adhérents qui souhaiteraient annuler en cours d'année leur adhésion au vu des circonstances sanitaires. Par ailleurs il envisage de faire bénéficier d'une réduction les adhérents de 2020/2021, pour les dédommager des cours qui ne se déroulent pas comme d'habitude, lors de leur inscription 2021/2022.

Evidemment cela impactera les réserves financières. Cela est possible car la section est solide financièrement.

Actuellement, les professeures continuent d'assurer leurs cours et sont toujours payées intégralement.

En conditions actuelles, l'impact de la baisse d'adhérents porte le prévisionnel à un bilan d'exercice négatif que pourra être compensé grâce à un bilan total excédentaire.

Dans ces conditions, il n'est pas proposé actuellement d'augmenter les cotisations pour 2021/2022 malgré la situation sanitaire inconnue. Nous rappelons à nos adhérents que les cotisations sont parmi les plus attractives de la région.

Vote du rapport Prévisionnel : adopté moins une abstention.

Questions d'adhérents sur le rapport financier :

Pourquoi tant d'adhérents ne se sont pas réinscrits ?

Gérard répond à la question : d'une part du fait des consignes sanitaires de pratiques d'activité en espace clos, les places étaient limitées à 9 adhérents puis à 12 par cours selon la taille de la salle ; d'autre part compte-tenu de la situation actuelle avec la Covid, nous supposons que certaines personnes ne souhaitaient pas se réinscrire.

L'adhérente demande si un geste financier sera fait pour les cotisations, elle souhaiterait que l'on parle d'une façon officielle aux adhérents de cette possibilité. Elle demande aussi si le bureau fera un geste pour des personnes qui, du fait de la Covid, ont perdu leur emploi.

Brigitte Cambier répond que le bureau a toujours étudié les problèmes particuliers dès lors que les personnes en faisaient la demande.

Catherine répond que le bureau a su tardivement qu'il allait bénéficier de l'aide de l'état, par conséquent les baisses de cotisations n'ont pas pu être envisagées pour cette saison, elles seront étudiées en fin de cette saison pour prendre en compte tous les éléments (aide de l'état, cours assurés à distance, ...).

Alain Block prend la parole pour donner l'exemple des cotisations de la section Foot qui ont baissé de 20 %. Gérard précise qu'on ne peut pas comparer le foot au yoga ; en effet les cours de football ont été interrompus or le yoga a continué à proposer des cours par zoom ou par mail.

Alain Block précise que l'USY proposera une baisse des cotisations de l'USY au prorata du nombre de mois interrompus, à chaque section de décider son application totale ou partielle.

Proposition d'une adhérente : Elle souhaite une réduction du montant de la cotisation Elle propose un remboursement partiel compte tenu que les cours n'ont pas pu être assurés normalement, en effet tous les adhérents ne sont pas équipés de l'application zoom.

Sur ce qu'a précisé Catherine ci-dessous :

La Mairie de La Queue lez Yvelines ne nous a pas facturé la location des salles sur la période du confinement. Cela représente un geste financier que nous avons apprécié.

Une adhérente, ancienne membre du bureau, déclare que le contrat de location est conclu par salle et par séance, par conséquent la facturation a lieu uniquement quand la salle est utilisée.

Question d'une adhérente : pourquoi les salaires des professeures ont autant augmenté dans le budget prévisionnel ?

Catherine répond qu'il y a eu effectivement 2000 euros d'augmentation en prévisionnel, car des facteurs inattendus pourraient justifier cette augmentation.

La question du quorum par les votes est soulevée. La section Yoga n'ayant pas de statut légal, un quorum n'est pas obligatoire, l'USY est la seule à disposer de ce statut légal. Toutefois les votes par zoom sont légaux.

L'USY va d'ailleurs mettre en place rapidement son AG probablement pour le mois de décembre.

PROJETS SAISONS 2020/2021

Tous les ateliers prévus : Atelier de Benjamin Tremblay naturopathe, sur notamment les huiles essentielles, l'Atelier de Micheline Flak, sont pour l'instant en attente des nouvelles mesures sanitaires.

ELECTION DU BUREAU

La section a fonctionné avec 7 bénévoles le Président Gérard Agostini, La vice-présidente Brigitte Tremblay, la trésorière Catherine Le Noë, Brigitte Cambier en charge de l'informatique, Marie Djenaoussine Secrétaire, Monique secrétaire adjointe.

Se représentent

- Gérard Agostini
- Brigitte Tremblay
- Monique Lefresne
- Marie Djenaoussine
- Catherine Le Noë

Ne se représente pas

- Brigitte Cambier

Candidate

- Perrine Bulach

Cependant Brigitte précise qu'elle se tient à la disposition du bureau pour des conseils informatiques, également Laurent Rousseau nous propose son aide au point de vue informatique. Nous les en remercions.

Perrine prend la parole, elle nous explique combien elle est contente de faire partie du bureau, qu'elle souhaitait depuis longtemps apporter son savoir.

Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous et de bénéficier de son aide précieuse.

Le bureau est élu à l'unanimité.

Le président remercie chaleureusement toutes les personnes présentes, la séance est terminée.

Le bureau s'est réuni après l'AG pour la répartition des rôles au sein du bureau :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| • Gérard Agostini | Président |
| • Perrine Bulach | Trésorière |
| • Marie Djenaoussine | Secrétaire |
| • Brigitte Tremblay | Vice-présidente |
| • Catherine Le Noë | Trésorière adjointe |
| • Monique Lefresne | Secrétaire adjointe |